



Adolphe Agenonga Chober, Georges Berghezan

# LA CODECO, AU CŒUR DE L'INSÉCURITÉ EN ITURI



**© Groupe de recherche  
et d'information  
sur la paix et la sécurité**

Avenue des Arts 7-8  
B-1210 Bruxelles  
Tél.: (32.2) 241.84.20  
Courriel: [admi@grip.org](mailto:admi@grip.org)  
Site Internet: [www.grip.org](http://www.grip.org)  
Twitter : [@grip\\_org](https://twitter.com/@grip_org)  
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information  
sur la paix et la sécurité (GRIP)  
est une association sans but lucratif.

La reproduction est autorisée,  
moyennant mention de la source et de l'auteur.

Photo de couverture : Miliciens de la Codeco en août 2020 dans le secteur des Walendu Djatsi  
(© Agenonga)

Prix : 10 euros

ISSN : 2466-6734  
ISBN : 978-2-87291-198-1

Version PDF :  
<https://grip.org/rdc-la-codeco-au-coeur-des-dynamiques-securitaires-en-iture>



Les rapports du GRIP sont également  
diffusés sur [www.i6doc.com](http://www.i6doc.com),  
l'édition universitaire en ligne.



Le GRIP bénéficie du soutien  
du Service de l'Éducation permanente  
de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
[www.educationpermanente.cfwb.be](http://www.educationpermanente.cfwb.be)

# **LA CODECO, AU CŒUR DE L'INSÉCURITÉ EN ITURI**

---

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
<hr/>	
1. CONTEXTE HISTORIQUE	4
<hr/>	
2. LA CODECO, COOPÉRATIVE, SECTE OU GROUPE ARMÉ ?	7
<hr/>	
3. LA CODECO AU CŒUR DE L'INSÉCURITÉ EN ITURI	9
Des « assaillants » non identifiés à l'URDPC	9
Les dissidences	10
Les factions non lendu	11
La FRPI en veilleuse	12
Les groupes non ituriens	13
<hr/>	
4. L'IMPACT DÉVASTATEUR DES ACTIONS DE LA CODECO	14
<hr/>	
5. LES TENTATIVES DE SOLUTION AU CONFLIT	18
Un premier essai avorté en 2019	18
La mission des anciens « seigneurs de guerre » en 2020	18
Des accords qui tardent à être mis en œuvre	20
La résilience de la population, principal atout de paix ?	21
Les abus des FARDC exacerbent le conflit	22
L'or de toutes les convoitises	24
<hr/>	
CONCLUSION	25

# INTRODUCTION

---

En Ituri, dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), de violents conflits à connotation communautaire ont repris en décembre 2017. Cette province, alors un district de la Province orientale, avait déjà connu de graves violences opposant les communautés hema et lendu alors que l'est du pays était occupé depuis 1998 par des armées étrangères, dont les forces ougandaises en Ituri. Leur retrait, en 2003, n'avait pas signifié la fin des hostilités entre les deux communautés. Au contraire, les massacres se sont intensifiés, poussant l'ONU à mandater l'Union européenne, à travers l'opération Artémis dirigée par la France, pour rétablir l'ordre dans ce territoire, en particulier à Bunia, son chef-lieu. Près de quinze ans plus tard, alors que l'on pouvait espérer que les blessures du passé étaient en voie de cicatrisation, de nouvelles vagues d'exactions ont repris, visant initialement la communauté hema et attribuées à une nébuleuse de combattants lendu. Qualifiés d'abord d'« assaillants », ils se revendiqueront ensuite comme les membres de groupes armés affiliés à la Coopérative pour le développement économique au Congo (Codeco).

L'objet de cette note est d'expliquer le contexte de la naissance de la Codeco et de ses ramifications armées, leurs motivations, leurs pratiques, leurs divisions, leurs soutiens et adversaires. Elle fournit une estimation de l'impact humanitaire de leurs activités, qui ont largement contribué au déplacement de plus du tiers de la population de l'Ituri. Ensuite, les tentatives de négociations pour venir à bout de cet activisme sont évoquées ainsi que les raisons expliquant le manque de résultats obtenus à ce jour. En conclusion, les auteurs tentent de tirer les leçons des échecs passés en proposant, sous forme de recommandations, des pratiques et des politiques qui pourraient permettre de venir à bout de l'activisme de la Codeco, mais qui pourraient aussi, dans leurs grandes lignes, s'appliquer à l'ensemble des groupes armés actifs en RDC.

Sur le plan méthodologique, il a été fait recours à un grand nombre de sources ouvertes – études d'historiens, rapports d'experts, articles de presse congolais et étrangers – et aux informations recueillies par un des auteurs, le professeur Adolphe Agenonga Chober, au cours de ses fréquents séjours en Ituri, en particulier lors de la mission de paix du second semestre 2020.

# 1. CONTEXTE HISTORIQUE

---

De nombreuses communautés ethnolinguistiques se côtoient et s'imbriquent en Ituri. Deux des principales, les Hema et les Lendu, entretiennent des relations tendues depuis que, venus dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'ouest du lac Albert, des éleveurs hema ont rencontré des agriculteurs lendu, arrivés eux-mêmes dans cette région fertile un siècle plus tôt, et leur ont progressivement imposé leur domination. Cette pénétration a probablement inclus l'usage de la force, mais elle semble surtout résulter d'une certaine supériorité sociale que les nouveaux venus ont réussi à inspirer aux précédents arrivants, dont le prestige du bétail, l'introduction de nouveaux rites et remèdes et l'arbitrage des conflits internes aux Lendu (également appelés Bale ou Bba'le). Concentrés dans le territoire de Djugu, les Hema du Nord (au nord et à l'est du chef-lieu Bunia) ont adopté la langue des Lendu, le kilendu, et se sont tournés vers le commerce et l'agriculture, tandis que ceux du Sud (au sud de Bunia, dans le territoire d'Irumu) ont gardé leur langue ainsi qu'un mode de vie plus pastoral<sup>1</sup>.

Un siècle plus tard, de nouveaux arrivants, des Européens, ont perturbé le fragile équilibre qui avait été atteint. Dès ses premières explorations dans la région, Henry Morton Stanley a octroyé un statut supérieur aux Hema (« des voisins aimables, tranquilles et sympathiques ») qui lui servaient de guides, au détriment des Lendu (un peuple « caustique et violent ») qui voyaient d'un mauvais œil ses pérégrinations. Le pouvoir colonial belge — comme il l'a fait un peu plus tard au Rwanda et au Burundi avec les Tutsi, peuple apparenté aux Hema — a institutionnalisé et renforcé cette supériorité, en s'appuyant sur eux pour leur « administration indirecte », et les favorisant, au détriment des autres communautés ituriennes, dans l'enseignement et l'octroi de postes au sein de l'administration ou l'église. De plus, les Lendu — méprisés par les colons — se sont montrés globalement hostiles à l'entreprise coloniale<sup>2</sup>.

Ces disparités ne se sont pas atténuées après l'indépendance, bien au contraire. Diverses mesures prises sous Mobutu, notamment la loi foncière de 1966 (au détriment du droit coutumier) et la zaïrianisation de 1973 (nationalisation), ont permis à des notables hema de s'emparer des terres laissées par les Blancs ainsi que du pouvoir politique local. Cependant, tant que dura le mobutisme, cette discrimination ressentie par les Lendu ne semble pas avoir donné lieu à d'importantes expressions de violences intercommunautaires<sup>3</sup>.

1. Edmond Thiry, « Une introduction à l'ethnohistoire des Hema du Nord (Congo du Nord-Est) », *Musée royal de l'Afrique centrale*, 2004 ; Jacques Yves Molima, « La couverture médiatique d'une zone de conflit armé : Cas de la Radio Okapi en Ituri (RDC) », *Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication* (Kinshasa), 2007 ; Dan Fahey, « L'Ituri, Or, questions foncières et ethnicité dans le nord-est du Congo », *Institut de la Vallée du Rift*, 2013.
2. Koen Vlassenroot et Tim Raeymaekers, « Le conflit en Ituri », *L'Afrique des Grands Lacs*, Annuaire 2002-2003 ; « République démocratique du Congo : en finir avec la violence cyclique en Ituri », *International Crisis Group*, Rapport Afrique n° 292, 15 juillet 2020 ; Dan Fahey, *op. cit.* ; Jacques Yves Molima, *op. cit.*
3. « République démocratique du Congo : en finir avec la violence cyclique en Ituri », *op. cit.* ; Koen Vlassenroot et Tim Raeymaekers, *op. cit.* ; Dan Fahey, *op. cit.*

## Territoires affectés par la Codeco en province de l'Ituri



Source : carte tirée du *Rapport public sur les conflits en territoire de Djugu, province de l'Ituri*, septembre 2019 (source : HCDH, Monusco, OCHA).

Le changement de régime à Kinshasa et les graves troubles à l'Est, dont l'occupation ougandaise à partir de 1998 en Ituri, ont porté un coup fatal à cette relative stabilité intercommunautaire. Alors que la puissance occupante pillait le district, les conflits autour de la terre ont pris des dimensions de plus en plus violentes. L'Ouganda donnait l'impression de prendre parti pour les Hema – ethnie à laquelle appartient aussi l'homme fort de Kampala, le président Museveni – en leur déléguant le pouvoir politique local, mais distribuait des armes aux principaux groupes armés, y compris lendu, qui allaient s'imposer et se livrer à d'innombrables exactions.

Ainsi, se sont développées à partir de 1999 et avec le soutien ougandais, non seulement l'Union des patriotes congolais (UPC) composée de Hema, mais aussi le Front des nationalistes et intégrationnistes (FNI) recrutant principalement auprès des Lendu du Nord (territoires de Djugu et Mahagi) et la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) dans les zones peuplées de Lendu du Sud, appelés aussi Ngiti en Irumu<sup>4</sup>.

Avec le retrait de l'armée ougandaise en 2003, la recrudescence des massacres a fait craindre un réel génocide en Ituri<sup>5</sup>, ce qui poussa l'ONU à mandater une force de l'Union européenne sous commandement français, l'opération *Artemis*, pour éviter le scénario d'un « deuxième Rwanda ». Si le calme a été rétabli rapidement à Bunia, il fallut de nombreux mois pour constater une amélioration de la situation dans les territoires adjacents. Les affrontements entre milices lendu et hema, mais surtout les massacres indiscriminés de civils, auraient provoqué plus de 55 000 morts<sup>6</sup>. Les chefs de l'UPC et de la FRPI, Thomas Lubanga et Germain Katanga, ont été les deux premiers individus jugés et condamnés par la Cour pénale internationale, tandis que Floribert Ndjabu (FNI) a passé une douzaine d'années, sans jugement, en prison à Kinshasa. Tous les trois ont retrouvé la liberté en mars et avril 2020<sup>7</sup> et les deux derniers ont participé peu après à une « mission de pacification » de l'Ituri ordonnée par le président Tshisekedi (voir ci-dessous).

- 
4. « Background to the Hema-Lendu Conflict in Uganda-Controlled Congo », *Human Rights Watch*, janvier 2001 ; Alphonse Maindo Monga Ngonga, « 'La républiquette de l'Ituri' en République démocratique du Congo : un Far West ougandais », in *Politique africaine* 2003/1, n° 89, *Cairn.info*, mis en ligne le 15 novembre 2012 ; Peter Danssaert & Brian Johnson Thomas, « Greed & Guns: Uganda's Role in the Rape of the Congo », *International Peace Information Service*, 2006 ; Justice in the Democratic Republic of Congo: A background », *The Hague Justice Portal*. 17 décembre 2009.
  5. Jean-Philippe Rémy, « La guerre entre les ethnies hema et lendu fait redouter un génocide au Congo-Kinshasa », *Le Monde*, 15 mai 2003.
  6. « Ituri : "Couvert de sang" », *Human Rights Watch*, juillet 2003.
  7. Claude Sengeney, « RDC : Lubanga et Katanga libérés, au nom de la paix en Ituri » Justice Info, *Fondation Hironnelle*, 31 mars 2020 ; « Libération de Floribert Ndjabu : son parti se réjouit, une ONG regrette l'absence d'un procès », *Radio Okapi*, 22 avril 2020 ; « Crimes de guerre : Les précédentes condamnations de la CPI », Justice Info, *Fondation Hironnelle*, 4 février 2021.

## 2. LA CODECO, COOPÉRATIVE, SECTE OU GROUPE ARMÉ ?

---

La Codeco était une importante institution ngiti fondée dans les années 1970<sup>8</sup>, sous le sigle Codeza, par Bernard Kabayonga Kakado. Elle avait pour but de promouvoir l'agriculture dans la chefferie de Walendu Bindi, en Irumu, et était bien implantée sur le marché de Bunia. Également connu comme féticheur et voyant, Kakado aurait recruté parmi ses travailleurs une milice employée lors de conflits fonciers locaux avec un autre peuple d'Irumu, les Bira. Il se serait rallié à la FRPI durant la guerre de 1999-2003 et la Codeco, en tant que coopérative agricole, aurait disparu<sup>9</sup>. Kakado est mort en détention en octobre 2011, un peu plus d'un an après avoir été condamné à la prison à perpétuité pour crimes de guerre, notamment le meurtre de plus de 1 200 personnes tuées en l'espace d'une semaine en 2002<sup>10</sup>.

Après plusieurs années de coexistence pacifique, de premières violences intercommunautaires ont eu lieu dans le territoire de Djugu en décembre 2017, des meurtres de Hema suivis de représailles à l'encontre de Lendu. Dès février 2018, des attaques par des miliciens lendu contre des positions des Forces armées de RDC (FARDC) étaient rapportées, apparemment dans le but de s'emparer d'armes et de munitions. Si, initialement, ces violences n'ont pas été revendiquées, des chefs hema et des détenus lendu n'ont pas tardé à les attribuer à une « nouvelle église » nommée Codeco<sup>11</sup>.

En effet, après la mort de son chef spirituel, la Codeco a, d'une part, migré vers le nord – de son berceau ngiti d'Irumu vers les secteurs des « Lendu-Nord » de Djugu – et, d'autre part, poursuivi sa mutation en une organisation religieuse structurée, qualifiée généralement de « secte ». Les rites et pratiques de la Codeco seraient inspirés par le *godza*, un esprit maléfique et violent qui, selon ses adorateurs, était déjà actif lors du conflit précédent, notamment en ordonnant des meurtres de Hema<sup>12</sup>.

- 
8. Des pasteurs de la CODECO ont affirmé à l'auteur, en août 2020, que cette organisation fut en fait créée vers 1920 et a changé plusieurs fois de dénomination.
  9. Elisabeth Claverie, « Vivre dans le « combattantisme », Parcours d'un chef de milice en Ituri (République démocratique du Congo) », *Open Editions Journals*, Terrain n° 65, septembre 2015 ; « République démocratique du Congo : en finir avec la violence cyclique en Ituri », *op. cit.*
  10. « RDC: Focus sur le procès Kakado », *Avocats Sans Frontières*, 15 décembre 2010 ; « Bunia: " le chef spirituel " des miliciens du FRPI est mort », *Radio Okapi*, 17 octobre 2011.
  11. « Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo », *Conseil de sécurité*, ONU, S/2018/531, 4 juin 2018, par. 158 à 163 ; « République démocratique du Congo : en finir avec la violence cyclique en Ituri », *op. cit.*
  12. « Le Fléau de l'Or », *Human Rights Watch*, juin 2005 ; Elisabeth Claverie, *op. cit.*



Source : Cérémonie de la Codeco à Lodjo, dans le secteur de Walendu Pitsi. Des canons de fusil sont visibles à l'arrière-plan. (© Agenonga)

Ce terme désignerait également la case où des pasteurs opèrent des incantations mystiques et invoquent les esprits des morts<sup>13</sup>. Au culte du *godza* se superpose le recours à des potions magiques et à des talismans ainsi qu'à des rituels chrétiens lors d'offices, ponctués de cantiques et de lecture de passages de la bible. Le « clergé » de la Codeco comprend des pasteurs, des catéchistes, chargés d'encadrer la population, des choristes et des féticheurs, tous vêtus de blanc pendant les cérémonies. Les femmes y jouent parfois un rôle important, à l'instar d'une infirmière, devenue secrétaire de l'église Codeco dans son principal bastion, à Lodjo (secteur de Walendu Pitsi du territoire de Djugu)<sup>14</sup>.

13. Selon un chef coutumier lendu rencontré par l'auteur, « go » signifierait « esprit » et « dza » maison.

14. Observations de l'auteur en juillet-août 2020.

# 3. LA CODECO AU CŒUR DE L'INSÉCURITÉ EN ITURI

---

## Des « assaillants » non identifiés à l'URDPC

Autour de ce centre idéologique gravite une mouvance armée, que les adeptes de la secte désignaient eux-mêmes initialement sous le nom d'« assaillants ». Elle est dirigée par un état-major constitué d'officiers autoproclamés, avec une hiérarchie de grades comme dans les forces armées officielles. Elle se définit avant tout comme un groupe d'autodéfense de la communauté lendu pour se protéger à la fois des autres communautés, surtout des Hema, et des FARDC, perçues comme complices de ces derniers<sup>15</sup>.

Les revendications officiellement exprimées par les dirigeants de cette mouvance armée sont de « lutter contre le harcèlement de la population congolaise par la police et les FARDC<sup>16</sup> », « défendre le peuple congolais face à toute agression et occupation jugée étrangère, garantir la liberté et la prospérité du peuple congolais sur son territoire, et lutter pour la libération et l'instauration d'un État de droit en RD Congo<sup>17</sup> », et plus particulièrement la fin des « barrières » et rackets instaurés par les FARDC, le rétablissement de chefs lendu suspendus et la libération des « personnes faites prisonnières au nom de CODECO et d'anciens seigneurs de guerre de l'Ituri encore en détention<sup>18</sup> ». Cependant, les motivations des simples combattants semblent surtout communautaires : lutter contre les « tracasseries » dont seraient victimes les Lendu ou simplement « lutter contre les Hema<sup>19</sup> ».

Les attaques sous label Codeco, limitées au départ au territoire de Djugu, se sont étendues, à partir de mai 2019, à ceux de Mahagi, au nord, et d'Irumu, au sud.

---

15. Ngudjolo Mapa Innocent, « Déclaration de l'URDPC face aux différentes incriminations imputées à sa charge », Dyaro, 28 janvier 2020, pp.1-2.

16. « Rapport à mi-parcours du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo », *Conseil de sécurité*, ONU, S/2019/974, 20 décembre 2019, par. 85 et 86.

17. *Ibid.*

18. Nguna Kiza Charité, Basa Zukpa Gerson et Londoma Ndjukpa Désiré, « Cahier de Charge de CODECO-URDPC Etat-major général à l'intention du Gouvernement de la RDC », Dyaro, le 1er août 2020, pp. 3-4. Les signataires de ce document sont respectivement chef d'état-major, chargé de communication et chargé de défense de l'URDPC.

19. Entretiens avec plusieurs combattants réalisés par l'auteur en septembre 2020 dans le groupement Musumbuka, secteur de Walendu Tatsi (Djugu).

Prenant de l'ampleur, elles ont également visé des Alur, membres d'une des principales communautés d'Ituri<sup>20</sup>. La plupart des « assaillants » s'étaient regroupés au sein de l'*Union des révolutionnaires pour la défense du peuple congolais* (URDPC), dirigée par le général autoproclamé Innocent Ngudjolo. Toutefois, la mort de celui-ci, tué dans une embuscade tendue par les FARDC en mars 2020 alors que l'URDPC négociait son désarmement avec les autorités provinciales et qu'un cessez-le-feu aurait été convenu, a non seulement contribué à fragmenter cette formation, mais entraîné un regain des violences de la part des milices se réclamant de la Codeco<sup>21</sup>.

Par le nombre de ses combattants<sup>22</sup>, l'URDPC reste la principale branche armée se réclamant de la Codeco. Depuis la mort de son chef charismatique Ngudjolo, devenu un « martyr » de la secte à côté de Kakado, sa direction s'est organisée en deux ailes : une aile politique dirigée par Désiré Londroma et Basa Sukpa, respectivement chargé de la défense et porte-parole ; et une aile militaire, subordonnée à l'aile politique, dirigée Charité Kiza Nguna, chef d'état-major, et Sengedbu, son adjoint. Dans cette nouvelle configuration, bien que Kiza Nguna occupe le poste laissé vacant par la mort de Ngudjolo, son pouvoir de décision est bien plus limité que celui de son prédécesseur. L'URDPC est basée dans le secteur des Walendu Pitsi et contrôlerait des pans importants d'autres secteurs et chefferies du territoire de Djugu (Walendu Djatsi et Tatsi). Sous la pression militaire et face à la résistance de la population, elle a dû battre en retraite de la chefferie des Walendu Watsi en territoire de Mahagi, mais y mène encore des incursions. Depuis peu, l'URDPC serait renforcée par des combattants venus d'Ouganda<sup>23</sup>.

## Les dissidences

Parmi les fractions dissidentes se réclamant de la Codeco, on compte<sup>24</sup> :

- l'*Armée des révolutionnaires pour la défense du peuple congolais* (ARDPC), issue également des Walendu Pitsi ; elle a dû changer de quartier général après des affrontements avec l'URDPC ; comme elle, elle a signé un « acte d'engagement unilatéral » avec la délégation présidentielle en août 2020 ;
- l'*Armée de libération du Congo* (ALC), originaire du secteur des Walendu Tatsi (Djugu), qui est la première faction à signer, le 15 juillet 2020, un « acte d'engagement » avec les autorités, mais l'a violé au début septembre par une incursion à Bunia ; depuis,

20. « République démocratique du Congo : en finir avec la violence cyclique en Ituri », *op. cit.*

21. « Ituri : le chef rebelle Ngudjolo tué par les FARDC », *Radio Okapi*, 26 mars 2020 ; « République démocratique du Congo : en finir avec la violence cyclique en Ituri », *op. cit.*

22. Les effectifs de l'URDPC étaient estimés à plus de 15 000 hommes au moment de la signature de son « acte d'engagement » en août 2020, selon une source citée dans le « Rapport à mi-parcours du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo », *Conseil de sécurité*, ONU, S/2020/1283, 23 décembre 2020, annexe 21.

23. « Ituri : 7 rebelles ougandais, alliés de CODECO, arrêtés par l'armée à Mahagi », *Bunia Actualité*, 6 avril 2021. Cette information a toutefois été démentie par le porte-parole de l'URDPC le 18 avril 2021.

24. Sur la base des observations sur le terrain de l'auteur entre juillet et septembre 2020, corroborées en grande partie par le Groupe d'experts de l'ONU in « Rapport à mi-parcours du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (2019) », *op. cit.*, annexes 21 à 26.

son chef, Justin Maki Ghessi, alias « Petit loup de la montagne », est recherché par les FARDC et serait retourné dans son secteur d'origine après avoir tenté de nouer des alliances avec des milices d'Irumu. Tuwoo aurait été tué et décapité par ses hommes en mai 2021 après une défaite subie face aux FARDC;

- le *Bon Temple de Dieu* (BTD), qui n'a pas signé d'acte d'engagement, est basé en secteur des Walendu Djatsi (Djugu), mais mène des raids aussi en Irumu; allié à la FPIC (voir ci-dessous), ce groupe, dirigé par un certain Tuwoo, est réputé pour sa brutalité et n'a fait allégeance que vers la fin de 2020 à la Codeco.

Outre l'URDPC, l'ARDPC et l'ALC, deux autres groupes, non inféodés à la Codeco, ont signé un « acte d'engagement » en septembre 2020. Il s'agit :

- des *Assaillants basés à Gutsi* (ou *Groupe catholique*), originaires de cette localité du secteur des Walendu Djatsi (Djugu) et actifs dans ce même secteur, qui sont les seuls à s'être engagés, lors de leur signature, à cesser toute attaque contre des civils;
- des *Forces de Défense contre la Balkanisation du Congo* (FDBC), un groupe basé dans le secteur des Walendu Djatsi, à l'origine dans la mouvance de la Codeco, mais s'en étant séparé, car d'avis que ses membres doivent être libres de choisir leurs croyances religieuses bien qu'il privilégie aussi le mysticisme et le fétichisme.

## Les factions non lendu

L'émergence de milices lendu a profondément déstabilisé le fragile équilibre intercommunautaire de l'Ituri et a suscité la création de groupes armés dans les autres communautés. Il s'agit d'abord de la *Force patriotique et intégrationniste du Congo* (FPIC), active en Irumu, à l'ouest de Bunia. Composée majoritairement de Bira, une ethnie particulièrement présente dans cette région, la FPIC, connue également sous le nom de sa localité d'origine, Chini ya Kilima, semble partager le même sentiment de marginalisation de sa communauté que de nombreux Lendu au profit des Hema. Comme les autres groupes armés actifs dans la région, la FPIC impose des contributions à sa communauté, taxe les voyageurs en érigeant des « barrières » et a commis des exactions contre des civils d'autres communautés, particulièrement des Hema<sup>25</sup>. La FPIC s'est alliée au BTD en créant le *Front Anti-Balkanisation du Congo* (FABC) et une alliance avec l'ALC lui aurait été proposée par le chef de cette dernière, « Petit Loup ». Cependant, des informations récentes suggèrent que de nombreux combattants de l'ALC l'ont récemment quittée pour grossir les rangs de la FPIC.

Le dernier groupe armé ayant un rôle majeur dans ce conflit est le *Front populaire d'autodéfense au Congo* (FPAC), mieux connu sous le vocable de « *groupe Zaïre* » (ou « *Zairois* »). Présent dans les trois territoires où sévissent les factions de la Codeco

---

25. « Ituri : deux principales communautés du territoire d'Irumu se règlent de comptes par milices interposées », *Agence congolaise de presse*, 26 juillet 2020 ; « Rapport à mi-parcours du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo », *Conseil de sécurité*, ONU, S/2020/1283, 23 décembre 2020, annexe 29.

(Djugu, Mahagi et Irumu), il dit protéger, particulièrement sur les sites aurifères, les cinq « communautés-victimes » (Hema, Alur, Ndo Okebo, Mambisa et Nyali), dont des représentants ont créé une plateforme politique, le G5. Le recours à un groupe d'autodéfense serait cependant loin de faire l'unanimité au sein de ces cinq communautés. Composé majoritairement de Hema, le *groupe Zaïre* collaborerait avec les FARDC en leur fournissant des éclaireurs. Il serait dirigé par un certain Zawadi et son commandant des opérations s'appellerait Tchotum<sup>26</sup>. En Irumu, des représentants des Bira l'ont accusé, en juillet 2020, de comportement « provocateur et barbare » et d'avoir tué 30 membres de leur communauté<sup>27</sup>.

## La FRPI en veillesse

Par ailleurs, il convient de noter le rôle indirect tenu par la *Force de résistance patriotique de l'Ituri* (FRPI). Fondée en 2002, ce qui en fait un des plus anciens groupes armés congolais encore en activité, elle a signé, en février 2020, un accord de paix avec le gouvernement de RDC, prévoyant notamment un cessez-le-feu, son désarmement, l'amnistie de ses membres et leur intégration dans les FARDC<sup>28</sup>. La mise en œuvre de l'accord est néanmoins difficile; en cause, notamment, les retards dans la libération des combattants emprisonnés et le manque de moyens alloués à ceux qui ont été cantonnés. Après une nouvelle flambée de combats avec les FARDC dans son fief de Gety (chefferie des Walendu Bindi, Irumu) en septembre 2020<sup>29</sup>, le désarmement de la FRPI semble avoir effectivement commencé quelques semaines plus tard<sup>30</sup>. Si certains combattants paraissent accepter d'abandonner leurs armes, prélude à leur intégration dans les FARDC, certains auraient rejoint d'autres groupes armés, comme la FPIC ou l'ALC<sup>31</sup>. Par ailleurs, il est à craindre que l'intégration au sein des FARDC promise à la FRPI ne complique les négociations à venir avec la mouvance Codeco et les autres groupes armés, qui pourraient exiger le même genre de traitement en contrepartie à leur démobilisation, ceci alors que l'armée nationale est déjà saturée d'éléments issus d'une multitude de groupes armés et sans réelle compétence ou formation militaire<sup>32</sup>.

---

26. *Ibid.*, par. 49 et annexe 30.

27. « Ituri : deux principales communautés du territoire d'Irumu se règlent de comptes par milices interposées », *op. cit.*

28. « Accord entre le gouvernement de la République démocratique du Congo et la Force de résistance populaire de l'Ituri », 28 février 2020.

29. « Ituri : 11 morts et 10 blessés dans les affrontements entre FARDC et les miliciens FRPI à Gety », *Radio Okapi*, 1er octobre 2020.

30. « RDC: début du désarmement d'un groupe armé actif depuis 20 ans en Ituri, la FRPI », *La Libre Afrique*, 2 novembre 2020.

31. « Irumu : 13 miliciens de CODECO, FPIC et FRPI neutralisés par les FARDC à Djunde », *La Voix de l'Ituri*, 19 janvier 2021.

32. « République démocratique du Congo : en finir avec la violence cyclique en Ituri », *op. cit.*

## Les groupes non ituriens

Ce panorama ne serait pas complet sans mentionner plusieurs autres groupes armés provenant de provinces voisines, mais actifs en Ituri, notamment dans le territoire de Mambasa.

Il s'agit notamment de groupes résiduels de Mai-Mai originaires du Nord-Kivu, très actifs dans la chefferie limitrophe des Babila/Babombi et portant différentes dénominations : MaiMai Yira, Kiandenga, Baraka, Kilalo, Mille Tours par Seconde. Une autre milice constituée de braconniers appelée « Aleze » est active dans les chefferies de Bombo et de Bandaka, proches de la province de Tshopo, de même que les Mai-Mai Simba, maintenant dirigés par Mangaribi, après la disparition de ses deux précédents chefs, Paul Sadala, alias Morgan, père de Mangaribi, tué en 2014, et du Pygmée Manu, abattu en 2019 par les FARDC<sup>33</sup>.

Dans le sud du territoire d'Irumu, adjacent au Nord-Kivu, le *Baromètre sécuritaire du Kivu* signale la présence de Mai-Mai Simba, de Mai-Mai Kyandenga MNLDK et Mai-Mai Barcelone<sup>34</sup>. Également originaires du Nord-Kivu, les Mai-Mai Mazembe se sont opposés par la violence à la campagne de vaccination contre l'épidémie d'Ebola dans le Mambasa<sup>35</sup>, puis ont rejoint une formation armée des Nyali, dans l'Irumu, pour les épauler dans un conflit les opposant aux Banyabwisha, des Hutu ayant migré du Nord-Kivu en quête de terres<sup>36</sup>.

En outre, les tristement célèbres *Allied Democratic Forces* (ADF), d'origine ougandaise et mises en difficulté par les opérations militaires au Nord-Kivu, se replient sur l'Ituri, en particulier dans le sud des territoires d'Irumu et de Mambasa, où elles poursuivent d'incessants massacres de civils<sup>37</sup>.

Un autre groupe armé célèbre, le M23, fait parler de lui dans les territoires affectés par la Codeco. Certains de ses membres, après avoir trouvé refuge en Ouganda, auraient mis leur expertise militaire à la fois au service de milices lendu, leur servant d'instructeurs, et d'éleveurs hema, en gardant leurs troupeaux<sup>38</sup>. Également en provenance de l'ouest de l'Ouganda où elle a mené des attaques contre les forces de sécurité, l'*Uganda Homeland Liberation Force* compterait dans ses rangs des Lendu congolais et serait basée en Ituri<sup>39</sup>.

Enfin, à l'autre bout de la province, des éléments de l'armée du Soudan du Sud continuent à effectuer des incursions dans le territoire d'Aru et y commettent des viols et des pillages entraînant des déplacements des populations frontalières<sup>40</sup>.

---

33. « Rapport annuel 2020 », *Administration du territoire de Mambasa*, p. 162.

34. « La cartographie des groupes armés dans l'Est du Congo », *Baromètre sécuritaire du Kivu, Groupe d'étude sur le Congo & Center on International Cooperation*, février 2021.

35. « Mambasa : des Mai-Mai Mazembe attaquent le centre de santé de Mahulo », *Radio Okapi*, 18 octobre 2019 ; « Assassinat par les Mai Mai d'un journaliste en Ituri », *Digital Congo*, 4 novembre 2019.

36. « Situation de Protection, Irumu », *Intersos & UNHCR*, septembre 2020.

37. « Ituri : des présumés rebelles ADF tuent 6 personnes à Mambasa », *Radio Okapi*, 16 novembre 2020 ; « RDC : 11 civils et 3 soldats tués dans une attaque des ADF en Ituri », *TV5 Monde*, 14 février 2021 ; « Ituri : 8 morts dans l'incursion des ADF à Apende », *Radio Okapi*, 9 mars 2021.

38. « République démocratique du Congo : en finir avec la violence cyclique en Ituri », *op. cit.*

39. « Zombo attack: Security officials contradict on invaders », *Daily Monitor*, 10 mars 2020 ; « UPDF Commandos Capture UHLF Rebels In Nebbi », *Command One Post*, 16 avril 2021.

40. « Incursions de l'armée du Soudan du Sud dans l'est de la RDC », *Deutsche Welle*, 19 juin 2020.

# 4. L'IMPACT DÉVASTATEUR DES ACTIONS DE LA CODECO

---

Les violences déclenchées par les milices affiliées à la Codeco, les ripostes de l'armée et les représailles menées par des membres des communautés visées ont un impact humanitaire et social catastrophique pour la région et ses habitants.

Cet impact se chiffre d'abord par une explosion du nombre de déplacés dans les territoires concernés. Selon les chiffres des organisations humanitaires les plus récents (novembre 2020), l'Ituri compterait plus de 1,7 million de « personnes déplacées internes », dont plus de 920 000 enfants<sup>41</sup>, sur une population estimée à 5,6 millions en 2020<sup>42</sup>. Une partie d'entre elles est hébergée dans des structures gérées par des organisations humanitaires ou des familles d'accueil et les plus défavorisés survivent dans des abris de fortune (tentes, huttes...)<sup>43</sup>. Selon la société civile iturienne, le nombre de déplacés s'élèverait même à environ deux millions en avril 2021<sup>44</sup>.

Seul le Nord-Kivu compte légèrement plus de déplacés, mais avec une population environ deux fois supérieure, faisant de l'Ituri la province proportionnellement la plus affectée, avec environ 30 % de ses habitants ayant dû quitter leur foyer. Ceux-ci constituent également près d'un tiers de l'ensemble des 5,2 millions de déplacés que compte la RDC<sup>45</sup>, un chiffre qui, au niveau mondial, n'est dépassé que par la Syrie. En outre, environ 70 000 réfugiés du Soudan du Sud<sup>46</sup> et de République centrafricaine<sup>47</sup> sont présents dans le nord de l'Ituri, accroissant encore plus la pression sur les ressources et les capacités d'accueil. Alors qu'une partie de la population non déplacée vit également dans une grande précarité, la coordination humanitaire OCHA estime que 2,8 millions de personnes ont besoin en 2021 d'une assistance pour survivre, sur un total de 19,6 millions dans l'ensemble de la RDC (soit 4 millions de plus par rapport à l'année précédente)<sup>48</sup>.

---

41. « Peur et exode, Une génération d'enfants déracinés à risque en République démocratique du Congo », *UNICEF*, février 2021.

42. « Ituri : entre violences et épidémies, l'urgence parmi les urgences », *OCHA*, 17 septembre 2020.

43. « Évaluation des besoins de protection des ménages déplacés dans les familles d'accueil à Bunia et Iga Barriere province Ituri », *UNHCR-INTERSOS*, octobre 2019.

44. « Ituri : environ 2 millions de déplacés vivent sans assistance humanitaire dans 65 sites, alerte la société civile », *Radio Okapi*, 11 avril 2021.

45. « RDC : le plan de réponse humanitaire 2021 fournira une assistance urgente à 9,6 millions de personnes vulnérables », *ONU Info*, 8 février 2021.

46. « Ituri : entre violences et épidémies, l'urgence parmi les urgences », *op. cit.*

47. « Plan Opérationnel 2020 », *OCHA*, août 2020.

48. « Plan de réponse humanitaire, République démocratique du Congo », *OCHA*, janvier 2021.



Source : Femme seule cheffe de ménage avec ses enfants déplacés dans le quartier Ngatsukpa dans la localité d'Iga Barrière en 2019 (© Intersos)

Tous ces déplacements ne sont pas nécessairement liés aux activités de la Codeco ou à celles de ses adversaires, qu'ils soient des groupes armés ou les FARDC. Comme mentionné plus haut, d'autres acteurs armés, comme les ADF, sont également à l'œuvre en Ituri, en particulier dans les territoires d'Irumu et de Mambasa.

Une conséquence de ces déplacements massifs est l'insécurité alimentaire qu'elle entraîne, une grande majorité des victimes étant agriculteurs ou éleveurs, privés de leurs terres ou de leur bétail. Dans la province, selon OCHA, « environ 4 385 000 personnes se trouvent en insécurité alimentaire, dont environ 1 590 000 sous sa forme sévère », soit respectivement 81 % et 29 % de la population. Cela ferait de l'Ituri une des « zones les plus vulnérables sur le plan alimentaire au monde », en particulier si l'on se limite aux déplacés du territoire de Djugu, épice du conflit, où le taux d'insécurité alimentaire atteint les 91 %<sup>49</sup>.

---

49. « Ituri : entre violences et épidémies, l'urgence parmi les urgences », *op. cit.* Pour ces chiffres, OCHA dit se baser sur résultats une « enquête approfondie de la sécurité alimentaire en situation d'urgence (EFSA) » conduite en mai 2019.



Camp de déplacés dans le territoire de Djugu. Source : Radio Okapi

Outre les incendies de villages et de centres de négoce — plus de 2 000 entre janvier et avril 2020 dans les territoires de Djugu et Mahagi d'après la société civile de l'Ituri<sup>50</sup> —, les assaillants ont, entre janvier et septembre 2020, « pillé, détruit ou occupé 79 centres de santé privant ainsi plus de 700 000 personnes de l'accès à la santé, ainsi que 163 écoles, privant 48 900 enfants d'accès à l'éducation », d'après OCHA qui dénonce une « politique de “la terre brûlée” » de leur part<sup>51</sup>.

Autre conséquence de cette insécurité extrême et de l'impossibilité d'accès à des soins de qualité pour la moitié de la population, la situation sanitaire s'est fortement dégradée. Outre le paludisme et la mortalité maternelle, qui sont les deux principales causes de décès, la province est lourdement affectée par la fièvre jaune et la rougeole ainsi que par la peste — l'Ituri est la dernière région de RDC où elle n'a pas été éradiquée — et maintenant par la COVID-19. Elle vit également sous la menace d'une reprise de la maladie à virus Ebola — le dernier cas a été constaté en avril 2020 — et d'une nouvelle épidémie de choléra<sup>52</sup>.

Cette situation nuit également au peu de présence étatique dans la région. Les Administrateurs des territoires de Djugu et d'Irumu et la plupart de leurs services administratifs ont été relocalisés à Bunia. Un adjoint de l'Administrateur de Djugu et un ministre provincial honoraire ont même été assassinés dans le secteur de Walendu Djatsi en juillet 2020<sup>53</sup>. Pour couronner le tout, le gouverneur de l'Ituri, Jean Banamisa

50. « RDC-Ituri : au moins 600 personnes tuées par les miliciens de Codeco depuis le début de l'année, selon la société civile », *ACTUALITE.CD*, 14 mai 2020.

51. « Ituri : entre violences et épidémies, l'urgence parmi les urgences », *op. cit.*

52. *Ibid.*

53. « Djugu: Un administrateur de territoire et un ancien ministre meurent dans une embuscade de la CODECO », *La voix de l'Ituri*, 4 juillet 2020.

Saidi, a été destitué par le parlement provincial en avril 2021, notamment en raison de son « incapacité de restaurer l'autorité de l'État pour la recherche de la paix »<sup>54</sup>. Pour le remplacer, un gouverneur militaire, le lieutenant-général Johnny Luboya Nkashama, est entré en fonction le 10 mai<sup>55</sup>.

Le nombre de tués dans les affrontements impliquant la Codeco est difficile à estimer. À la fin de 2019, on évoquait déjà plus de 700 tués<sup>56</sup>. Les mois qui ont suivi ont également été très meurtriers, la société civile locale dénombant plus de 600 morts dans les territoires de Djugu et Mahagi entre janvier et avril 2020<sup>57</sup>, tandis que le HCR parlait de plus de 274 civils assassinés en mars et avril 2020 dans le seul territoire de Djugu<sup>58</sup>.

Après une accalmie à partir de juillet 2020, les violences semblent avoir connu un regain d'intensité dès la fin de l'année. Par exemple, des dizaines de morts — miliciens de la Codeco, militaires et civils — étaient encore à déplorer à l'issue d'affrontements dans le centre commercial d'Iga Barrière en territoire de Djugu en mars 2021<sup>59</sup>.

---

54. « Ituri : le gouvernement provincial destitué », *ACTUALITE.CD*, 13 avril 2021.

55. « Les nouveaux gouverneurs militaires congolais entrent en fonction ce jour », *Afrik.com*, 10 mai 2020.

56. « République démocratique du Congo : en finir avec la violence cyclique en Ituri », *op. cit.*

57. « RDC-Ituri : au moins 600 personnes tuées par les miliciens de Codeco depuis le début de l'année, selon la société civile », *op. cit.*

58. « RD Congo : 200 000 personnes ont dû fuir l'Ituri en raison des violences », *France 24*, 8 mai 2020.

59. « Ituri : 5 morts lors d'une nouvelle attaque de la CODECO à Iga Barriere », *Radio Okapi*, 22 mars 2021 ; « Ituri: 33 personnes tuées dont un chef rebelle dans des affrontements entre l'armée et les miliciens CODECO à Djugu », *Congo Synthèse*, 23 mars 2021 ; « Ituri : 12 civils ont été tués au cours des combats entre l'armée et la milice CODECO à Iga-Barrière, selon la société civile », *ACTUALITE.CD*, 24 mars 2021.

# 5. LES TENTATIVES DE SOLUTION AU CONFLIT

---

## Un premier essai avorté en 2019

Les autorités provinciales ont entamé des contacts avec Ngudjolo en septembre 2019 à travers une commission composée du chef de secteur de Walendu-Pitsi, d'un membre de l'association *Libération de la race opprimée en Ituri* (LORI, regroupant des membres de la communauté lendu), d'une déléguée des femmes et d'un représentant des jeunes. Ngudjolo a présenté les conditions qu'il mettait à sa reddition, notamment une amnistie et la reconnaissance des grades octroyés à ses hommes qui seraient intégrés au sein des FARDC. Simultanément, le gouverneur de l'Ituri, Jean Bamanisa, sous la pression de la société civile et de la communauté hema, publiait une liste de responsables de la Codeco et appelait à leur arrestation, entraînant la rupture des négociations<sup>60</sup>.

Comme mentionné plus haut, d'autres négociations entre la Codeco et les autorités provinciales étaient en cours en mars 2020, mais ont été abruptement interrompues quand Ngudjolo a péri dans une embuscade tendue par les FARDC.

## La mission des anciens « seigneurs de guerre » en 2020

Une mission de pacification, mandatée par le chef de l'État, Félix Tshiskedi, a été déployée en Ituri au début juillet 2020. L'équipe qui la composait présentait la particularité de compter parmi ses principaux membres d'anciens « seigneurs de guerre » et chefs de milices dont la plupart avaient passé de nombreuses années en prison, à Kinshasa ou à La Haye, pour des crimes de guerre commis durant le conflit précédent. Elle était conduite par Floribert Ndjabu, ancien dirigeant du FNI, et son porte-parole était Pierre-Célestin Mbodina Iribi, dit Pitsou Iribi, ex-responsable de la FRPI. Plusieurs autres responsables de ces deux groupes armés faisaient partie de cette délégation, dont Germain Katanga, l'ancien commandant de la FRPI.

---

60. « République démocratique du Congo : en finir avec la violence cyclique en Ituri », *op. cit.*

Rapidement, des négociations ont abouti avec une branche de la Codeco, l'ALC. Dès le 15 juillet 2020, dans son fief d'Ezekere (secteur des Walendu Tatsi), était signé un premier « acte d'engagement unilatéral pour la paix », dont les principes ont orienté les négociations avec d'autres groupes.

Comprenant cinq chapi-tres, le document prévoyait une trêve unilatérale, la libre circulation des personnes, des biens et des humanitaires, le cantonnement des mili-ciens et un processus de désarmement-démobilisation-réintégration de type communautaire (DDR-C).

Le 1<sup>er</sup> août, la principale faction, l'URDPC, signait un document similaire, au cours d'une cérémonie rituelle tenue dans son fief de Lodjo, suivie, deux semaines plus tard, par une troisième branche de la Codeco, l'ARDPC. En septembre, deux autres groupes majoritairement lendu, mais ne se réclamant pas de la Codeco, le *Groupe catholique* (Gutsi) et les FDBC, signaient à leur tour un « acte d'engagement » dans leurs bastions situés à quelques dizaines de kilomètres au nord de Bunia. En outre, un groupuscule affilié à l'URDPC a signé, en novembre, un document par lequel il s'engageait à se retirer de la commune rurale aurifère de Mungwalu, objet de nombreuses convoitises.

Si ces diverses factions se sont engagées à respecter une « trêve unilatérale », seul le *Groupe catholique* s'est engagé à cesser d'attaquer les civils, les autres actes d'engagement n'évoquant que la « fin des attaques contre les FARDC et la PNC »<sup>61</sup>.

Le prestige des anciens « seigneurs de guerre » et la popularité de Ndjabu<sup>62</sup> parmi de nombreux Lendu ont certainement aidé à la conclusion de ces accords. Cependant, bien que la mission se soit concentrée sur le territoire de Djugu et une partie de celui de Mahagi, elle n'a pas atteint toutes les milices qui y sont actives. Le BTD n'a pas caché son hostilité à la délégation et le FPAC (ou « groupe Zaïre), principale milice non lendu, n'a pas été approché, suscitant des inquiétudes parmi les signataires. Rappelée à Kinshasa en janvier 2021, la mission s'est dite satisfaite des résultats obtenus, tout en soulignant la nécessité de « réajuster les tirs »<sup>63</sup>.

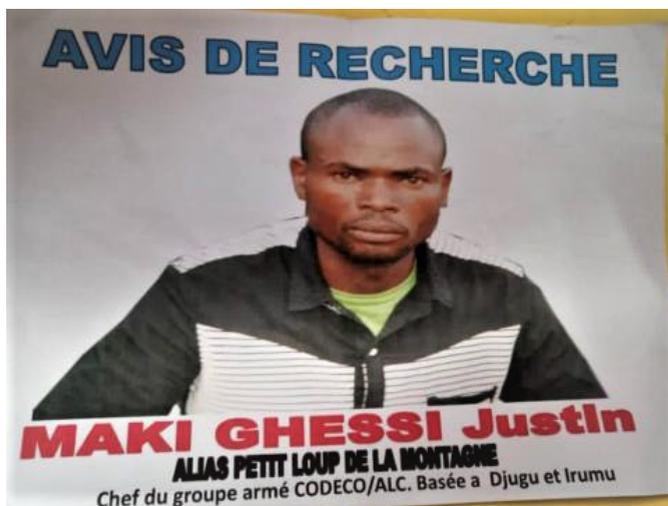
---

61. « Rapport à mi-parcours du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo » (2020), *op.cit.*, annexes 21 à 26. « PNC » est le sigle de la Police nationale congolaise.

62. Bien qu'alors détenu, il s'est présenté aux élections législatives de 2018, remportant quelque 42 000 voix. Comme a pu le constater l'auteur, cette popularité semble intacte, des foules importantes l'accueillant avec ferveur en territoire de Djugu durant la mission de pacification.

63. « Ituri: la délégation des ex seigneurs de guerre invitée à Kinshasa pour l'évaluation de leur mission », *Bunia Actualité*, 23 janvier 2021.

## Des accords qui tardent à être mis en œuvre



Source : anonyme

Les accords conclus ont bien été suivis d'une certaine accalmie, mais courte et toute relative. Déjà, le 4 septembre 2020, des éléments de l'ALC ont envahi Bunia et assiégé la prison centrale, réclamant la libération de leurs membres emprisonnés et leur prise en charge par les autorités<sup>64</sup>. Si la délégation de médiateurs a pu rapidement obtenir le départ des miliciens et leur retour dans leur fief d'Ezekere, les attaques de l'ALC n'ont pas cessé, suscitant une offensive des FARDC à la fin octobre<sup>65</sup> puis un mandat d'arrêt

à l'encontre de son chef, « Petit loup de la montagne ».

La signature de l'acte d'engagement par l'URDPC ne paraît pas avoir eu d'impact sur ses activités prédatrices, comme le vol de bétail aux éleveurs, entraînant de violents combats avec les FARDC dès le 8 octobre dans le territoire d'Irumu<sup>66</sup>. Les incidents se sont poursuivis, de plus en plus nombreux, durant les mois suivants. Par exemple, de nouveaux affrontements à Mongwalu auraient provoqué la mort de 27 personnes, miliciens et civils, en février 2021<sup>67</sup>. Ce même mois, en territoire de Djugu, des combats ont opposé l'URDPC à une autre faction de la Codeco, les FDBC. En mars à Tchele, une autre zone aurifère dans le territoire de Djugu, on faisait d'abord état de deux militaires et quatre civils hema tués par l'URDPC (celle-ci affirmant n'avoir pas attaqué les FARDC, mais des éléments du *groupe Zaïre*)<sup>68</sup>, puis d'un bilan dépassant les 30 morts majoritairement civils et miliciens<sup>69</sup>. En avril, la route nationale 27 (RN27) reliant Bunia à la frontière ougandaise, était rendue pratiquement impraticable par l'insécurité (incendies de villages et de véhicules)<sup>70</sup>. Un guet-apens tendu par l'URDPC sur cette route en secteur des Walendu Djatsi aurait provoqué la mort d'une douzaine de commandos des FARDC, selon des sources au sein des services de sécurité.

64. « RDC : A Bunia, des miliciens paraded dans le centre ville », *La Libre Afrique*, 4 septembre 2020.

65. « RDC : 23 morts (deux soldats et 21 miliciens) tués dans des combats en Ituri », *La Libre Afrique*, 27 octobre 2020.

66. « RDC : 6 morts dans les affrontements entre l'armée et la milice CODECO à Irumu », *Radio Okapi*, 10 octobre 2020.

67. « Ituri : 27 morts dans des affrontements entre l'armée et des miliciens CODECO à Mungwalu », *7sur7.cd*, 24 février 2021.

68. « Djugu : 6 morts dans de récents affrontements dans la localité de Tchele », *Bunia Actualité*, 16 mars 2021.

69. « RDC : Au moins 30 morts dans des combats entre l'armée et la Codeco », *Africanews*, 18 mars 2021.

70. « Ituri : 9 morts dans une incursion des miliciens de CODECO à Djugu », *Radio Okapi*, 11 avril 2021.

Pourtant, l'URDPC, dans un « point de presse » daté du 1<sup>er</sup> mars 2021, a réaffirmé qu'elle souhaite respecter son acte d'engagement d'août 2020, mais dénoncé « différents cas de violation de principe de cet accord constaté du côté du gouvernement congolais »,

en premier lieu « la non-prise en charge de combattants de l'URDPC par le gouvernement », puis la diffusion de « messages de haine » par des responsables politiques et militaires locaux ainsi que les activités du *groupe Zaïre* qui serait soutenu par le gouvernement provincial<sup>71</sup>.

La dégradation constante de la situation sécuritaire dans les territoires où sévit la Codeco, amène à se poser des questions sur l'utilité, ou du moins les résultats de la mission des ex-seigneurs de guerre. En effet, quoi qu'elles affirment, les milices ne respectent guère les termes de leurs « actes d'engagement » et l'insécurité est à son comble dans les zones affectées.

À leur décharge, les groupes armés dénoncent l'absence de prise en charge de leurs éléments par le gouvernement, ce qui semble bien être le cas, selon les observations de terrain. N'étant pas nourris et logés par l'État, les combattants prétendent pratiquer l'« auto-prise en charge », c'est-à-dire le racket de la population locale et des voyageurs. D'ailleurs, un changement concret intervenu après la signature des actes d'engagement semble avoir été l'institutionnalisation des « taxes » imposées aux « barrières » par les milices de la Codeco, avec la délivrance de reçus en bonne et due forme (voir la photo).

Quant au processus de cantonnement prévu dans les accords, il n'est pas allé au-delà d'une sélection de sites où aucun regroupement de miliciens n'a été constaté. La même carence est observée avec le « DDR communautaire », dont les premiers balbutiements n'ont pas encore été enregistrés. Notons que, lors de sa visite à Goma en octobre 2020, le président Tshisekedi a promis un montant de 50 millions USD pour concrétiser ce processus de DDR<sup>72</sup>, mais n'a pas précisé quels groupes armés en seraient les bénéficiaires. Et surtout, aucune information n'a été publiée concernant la prise de mesures visant à créer les structures qui devraient gérer ce fonds, dont on ignore quand il sera disponible.



Reçus de « taxes » imposées par la Codeco sur la RN27 en 2021

Source : anonyme

71. Basa Zukpa Cœur de Lion et Londroma Ndjukpa Désiré, *Point de presse de l'URDPC/Codeco vis-à-vis de la lenteur et des irrégularités dans le processus de négociation avec le Gouvernement congolais*, Ndalo, 1er mars 2021.

72. « Nord-Kivu : Felix Tshisekedi promet 50 millions USD pour concrétiser le processus DDR », *Radio Okapi*, 8 octobre 2020.

# La résilience de la population, principal atout de paix ?

Un des principaux signes d'espoir d'une résolution durable des conflits qui agitent ces territoires de l'Ituri réside dans la résilience de la population et de ses leaders communautaires. Si une partie de la population lendu paraît séduite par l'idéologie mystico-religieuse de la Codeco, il serait erroné de penser qu'elle se rallie massivement à ses actions armées. Ainsi, en octobre 2019, les représentants de la communauté, dans un « acte d'engagement » signé à Rethy (Djugu), appelaient les jeunes Lendu à ne pas adhérer à la Codeco. En face, vers la même époque, des notables hema appelaient leur communauté à ne pas riposter et à ne pas s'organiser en milices<sup>73</sup>.

Ces informations ont été corroborées par les experts de l'ONU qui constataient, dès 2019, que les contributions financières exigées par la Codeco aux membres de la communauté lendu se faisaient sous la menace et que ceux d'entre eux qui exprimaient leur opposition à leurs activités étaient victimes de représailles<sup>74</sup>.

Plus récemment, en avril 2021, des jeunes, exaspérés par les attaques et le racket des voyageurs par la Codeco sur la RN 27, ont paralysé pendant plusieurs jours, à hauteur de Linji (Djugu), la circulation sur cet axe important<sup>75</sup>. Des protestations similaires ont eu lieu précédemment, par exemple dans le territoire de Mahagi en mai 2020<sup>76</sup>.

D'autre part, comme en témoigne la mission des anciens « seigneurs de guerre », ceux qui dirigèrent les groupes armés lendu FNI et FRPI il y a une vingtaine d'années désavouent maintenant la rébellion de la Codeco, tout en prônant le dialogue avec elle.

Une ombre au tableau réside dans les propos tenus par certains responsables religieux, dont l'évêque catholique de Bunia, qui appelle dans ses homélies à une réconciliation entre Hema et Lendu, mais pour mieux combattre les Banyabwisha<sup>77</sup>, soit des Hutu migrant du Nord-Kivu, notamment en réaction aux exactions dont ils sont victimes dans le territoire de Beni. S'il ne fait guère de doute que la migration de cette population suscite des conflits avec d'autres communautés, comme les Nyali, dans le sud du territoire d'Irumu<sup>78</sup>, — et il est même possible que certains Banyabwisha mettent leur expertise militaire au service de factions lendu ou hema<sup>79</sup> — ceci ne peut justifier la stigmatisation de l'ensemble d'une communauté, assimilée par l'évêque à des « occupants rwandais » dont le but serait d'asservir les populations locales.

---

73. « République démocratique du Congo : en finir avec la violence cyclique en Ituri », *op. cit.*

74. « Rapport à mi-parcours du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo » (2019), *op. cit.*, par. 91 et 92.

75. « Ituri : la population proteste contre les taxes imposées par les miliciens CODECO », *Libre Grands Lacs* (Bukavu), 5 avril 2021 ; « Djugu: troisième jour sans circulation sur la route nationale numéro 27 », *Bunia Actualité*, 7 avril 2021.

76. « Ituri : retour au calme à Mahagi après une journée des protestations contre l'insécurité », *ACTUALITE.CD*, 14 mai 2020.

77. « République démocratique du Congo : en finir avec la violence cyclique en Ituri », *op. cit.* ; « Rapport à mi-parcours du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo » (2020), *op. cit.*, annexes 38 et 39.

78. « Situation de Protection, Irumu », *op. cit.*

79. « République démocratique du Congo : en finir avec la violence cyclique en Ituri », *op. cit.*

# Les abus des FARDC exacerbent le conflit

Comme mentionné plus haut, la Codeco a justifié ses premières actions armées par le besoin de se protéger et de lutter contre le harcèlement que la communauté lendu endurerait de la part des FARDC.

S'il est difficile de confirmer que la communauté lendu ait été particulièrement ciblée par les rackets et violations des droits humains que commettent les FARDC, en particulier dans l'est de la RDC, les activités de la Codeco ont, sans conteste, fourni un prétexte à de nombreuses exactions de la part des forces de sécurité. Deux opérations militaires, « Zaruba ya Ituri » (tempête de l'Ituri) 1 et 2, ont eu lieu en 2019 et 2020. Malgré les bilans victorieux des FARDC<sup>80</sup>, elles ne semblent pas avoir réduit significativement l'activité des milices ni diminué l'insécurité subie par les civils, mais ont pu au contraire contribuer à l'extension des violences.

Comme l'ont relevé les experts de l'ONU, au cours de ces opérations, les FARDC se sont rendues coupables de dizaines d'incendies et pillages de villages lendu, de viols de femmes et de traitements dégradants de prisonniers tout au long de l'année 2019. Un haut gradé aurait affirmé que tous les Lendu soutenaient les « assaillants » et un autre qu'ils étaient tous « paresseux »<sup>81</sup>. En juin 2020, des troupes des FARDC auraient exécuté 13 civils lendu et pillé leur village, ce qui a été confirmé par des sources au sein de la MONUSCO et des FARDC elles-mêmes<sup>82</sup>.

---

80. « Ituri : 19 morts, bilan à mi-parcours des opérations militaires Zaruba ya Ituri contre les groupes armés dans cette partie Nord-Est de la RDC », *Congo Forum*, 28 juin 2019 ; « Ituri: à Djugu, l'armée annonce la "neutralisation" de 309 CODECO, soit un total de 745 assaillants tués depuis Septembre 2019 », *Politico.cd*, 18 mai 2020.

81. « Rapport à mi-parcours du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo » (2019), *op. cit.*, par. 93 à 99.

82. « Rapport à mi-parcours du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo » (2020), *op. cit.*, par. 51.

## L'or de toutes les convoitises

Les gisements aurifères d'Ituri sont parmi les plus riches d'Afrique. Depuis l'époque coloniale, les appétits qu'ils suscitent, de la part de colons, de multinationales, de pays voisins et d'acteurs locaux, sont au cœur des conflits ituriens, se superposant aux problèmes fonciers. Les groupes armés, apparus à la fin du siècle précédent, se sont vite rendu compte que l'exploitation de l'or leur procurerait d'importants revenus, facilitant leur accès aux armes et au pouvoir et contribuant à exacerber la violence de leurs conflits<sup>83</sup>.

Aussi, il n'est guère étonnant que la Codeco, ses rivaux et d'autres groupes armés plus ou moins identifiés se soient intéressés aux gisements d'or, particulièrement nombreux en territoire de Djugu. Depuis la fin de 2019, des combattants de factions lendu ont mené un nombre croissant d'attaques contre des négociants en or et des centres miniers et ont imposé des taxes aux creuseurs dans les territoires de Djugu et d'Irumu. Plusieurs travailleurs chinois impliqués dans l'exploitation d'or ont été tués dans ces attaques, qui semblent avoir culminé en juillet 2020, après avoir gagné les territoires de Mahagi et d'Aru. En réaction, le groupe Zaïre s'est déployé dans certains de ces centres pour protéger les creuseurs, dont la majorité appartiendrait à la communauté hema<sup>84</sup>.

En janvier 2021, un nouveau coup de force a été tenté par l'URDPC, qui a envahi une importante concession minière à Mongwalu, un des principaux sites aurifères d'Ituri, en territoire de Djugu. La concession appartient à la société *Mongwalu Gold Mining* (MGM), dont l'actionnaire principal est une société australienne, *Vector Resources Limited*<sup>85</sup>. L'URDPC aurait réclamé à MGM une partie de la concession en vue de l'exploitation artisanale d'or en faveur de la population locale. En échange de leur départ, les miliciens ont laissé sur place au moins une centaine d'orpailleurs acquis à leur cause et acceptant de leur remettre une part importante du minerai extrait<sup>86</sup>. Dans la foulée, l'URDPC a voulu imposer une administration parallèle à Mongwalu et dans les environs<sup>87</sup>, mais en a été délogé par les FARDC une quinzaine de jours plus tard<sup>88</sup>.

Dans sa grande majorité, l'or de l'Ituri est exporté frauduleusement en Ouganda où il est affiné, puis réexporté à Dubaï (Émirats arabes unis). Le Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC a estimé que plus de 95 % de l'or exporté par l'Ouganda en 2019 n'était pas d'origine ougandaise<sup>89</sup>. Cependant, le projet d'une usine d'affinage d'or à Bunia<sup>90</sup> pourrait, s'il se concrétise, permettre un meilleur contrôle des exportations illicites.

- 
83. « Le Fléau de l'Or », *Human Rights Watch*, 2005 ; Dan Fahey, « L'Ituri : Or, questions foncières et ethnicité dans le nord-est du Congo », *Institut de la Vallée du Rift*, 2013.
  84. « Persistent Violence In Gold-Rich Ituri Province, DR Congo: Root Causes And Impact On Local Population », IPIS Briefing August 2020, *IPIS*, 10 septembre 2020 ; « Rapport à mi-parcours du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo » (2020), *op. cit.*, par. 52-58 et annexes 33-37.
  85. « Aussie company moves ahead with DRC acquisition », *Mining Weekly*, 9 février 2018.
  86. « Ituri : les miliciens de la CODECO assiègent le carré minier de Mongwalu Gold Mining », *Radio Okapi*, 29 janvier 2021 ; « RDC : la milice CODECO prend possession d'un site d'or de la société Mungwalu gold mining en Ituri », *Légende RDC*, 31 janvier 2021.
  87. « Ituri : des miliciens de la CODECO installent une administration parallèle à Mongwalu et ses environs », *Radio Okapi*, 4 février 2021.
  88. « Ituri : les miliciens de l'URDPC/CODECO délogés dans le quartier Saïo à Mongwalu dans un assaut de l'armée », *Agence congolaise de presse*, 21 février 2021.
  89. « Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo », *Conseil de sécurité*, ONU, S/2020/482, 2 juin 2020, par. 85 à 92.
  90. « Rapport à mi-parcours du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo » (2020), *op. cit.*, par. 59 ; « RDC : un projet de raffinage local de l'or présenté au ministre des Mines Willy Kitobo », *ACTUALITE.CD*, 12 mars 2021.

# CONCLUSION

---

Un conflit avec de profondes racines communautaires comme celui ayant suscité l'émergence de la Codeco ne peut être résolu par des moyens purement militaires. Après les opérations *Zaruba ya Ituri* des années précédentes, les autorités de Kinshasa et les FARDC paraissent, en ces premiers mois de 2021, continuer à privilégier la manière forte pour pacifier les territoires où sévissent les milices de la Codeco. Cette approche purement sécuritaire semble aussi avoir les faveurs du nouveau gouvernement de Kinshasa, dirigé par Sama Lukonde, qui a décidé d'établir une « administration militaire » dans diverses zones de l'est du pays, dont l'Ituri, et y « proclamer l'état d'urgence sécuritaire »<sup>91</sup>.

Pourtant, la reprise du conflit après les deux accalmies constatées en 2020 est imputable, en grande partie, aux actions des FARDC et aux promesses non tenues des autorités, en particulier à la carence de moyens affectés à la prise en charge et au cantonnement des miliciens, préalables au processus de DDR communautaire convenu lors de la mission des ex-seigneurs de guerre. Le même problème a considérablement ralenti le DDR de la FRPI en Irumu et est une cause majeure de la persistance et de la prolifération de groupes armés, particulièrement au Kivu. Malgré les faibles ressources financières dont dispose l'État congolais, il n'en demeure pas moins que cette problématique n'a pas l'air de figurer en tête des priorités politiques à Kinshasa. Des mécanismes internationaux, comme la Stratégie internationale de soutien à la sécurité et la stabilité (ISSSS)<sup>92</sup>, auraient pu fournir les moyens nécessaires pour mener à son terme un projet global de DDR dans les territoires d'Ituri affectés par la violence armée, à condition du moins de les solliciter.

Par ailleurs, l'intégration des miliciens de la Codeco dans les FARDC — option retenue pour les ex-combattants de la FRPI — ne devrait plus être répliquée, l'armée congolaise étant saturée d'éléments provenant d'une multitude de groupes armés, sans formation militaire et rompus aux techniques de prédation. Il convient de noter à ce propos que les deux premiers « actes d'engagement » signés en 2020 (avec l'ALC et l'URDPC) évoquaient la « réinsertion sociale » des combattants, ce qui excluait *a priori* leur intégration militaire. Une telle réinsertion dans leur communauté d'origine devrait inclure, outre un soutien psychologique, la formation et l'accompagnement professionnel des ex-combattants, ce qui garantirait qu'ils puissent ensuite subvenir à leurs besoins sans recourir aux armes. Les plus jeunes devraient accéder à la scolarité et à une éducation digne de ce nom, seule à même d'éloigner la jeunesse du radicalisme et du sectarisme véhiculés par la Codeco.

---

91. « RDC : le gouvernement de Sama Lukonde Kyenge entre (enfin) en fonction », *Jeune Afrique*, 26 avril 2021.

92. « ISSSS Factsheet », PNUD, non daté.

Au lieu d'osciller entre le bâton d'une répression contre-productive et la carotte de promesses non tenues, il serait bien plus fondamental que les autorités soutiennent la création de cadres de dialogue et de concertation intercommunautaires, tenant compte des traditions locales, dans le but de régler pacifiquement les conflits, notamment les litiges fonciers<sup>93</sup>.

Un problème délicat est le sentiment de discrimination largement ressenti dans la communauté lendu. S'il semble bien réel, mais est partagé par d'autres communautés ituriennes, par exemple les Bira et les Pygmées, il devrait être documenté sur des bases objectives. Le cas échéant, le nombre de Lendu dans l'armée et l'administration devrait être rééquilibré, éventuellement au détriment des Hema qui seraient surnuméraires. Dans le même ordre d'idées, la répartition des terres ayant appartenu aux colons, puis attribuées à des propriétaires hema sous Mobutu, pourrait être revue dans un sens plus équitable, à nouveau sur base de critères objectifs, et en tenant compte de la croissance démographique.

Il va de soi que la réponse à de tels défis doit s'accompagner de vastes réformes structurelles pour aboutir à une paix durable en Ituri et dans le reste de la RDC. Ces réformes viseraient fondamentalement à restaurer l'autorité de l'État sur tout le territoire de la République, par le développement des services et infrastructures publics, en particulier dans les domaines du transport, de l'enseignement et de la santé. Elles devraient inclure la lutte contre les passe-droits et la corruption, phénomènes qui entretiennent la méfiance de la population envers les représentants étatiques et l'appareil judiciaire, dont l'indépendance, la protection et les moyens devraient être renforcés. Et, bien entendu, une profonde réforme du secteur de la sécurité devrait être entreprise, en commençant par la sécurisation des stocks d'armes et munitions et la lutte contre les « fuites » des arsenaux dont certains éléments des FARDC sont coutumiers. Elle devrait inclure la revalorisation des soldes, la poursuite systématique des auteurs de rackets et autres abus envers les civils ainsi que la mutation régulière des troupes et des officiers, le plus loin possible de leur territoire d'origine.

Enfin, étant donné la présence d'éléments ou de groupes armés provenant de pays voisins, la diplomatie régionale devrait être partie intégrante d'un processus de règlement des conflits ituriens, afin de développer les coopérations militaires et sécuritaires bilatérales entre la RDC et l'Ouganda, le Soudan du Sud et le Rwanda, notamment au niveau de leurs frontières respectives.

---

93. Onesphore Sematumba, « RDC : Au chevet de l'Ituri: s'attaquer aux causes plutôt que privilégier la solution militaire », *La Libre Afrique*, 3 août 2020.

## LES RAPPORTS DU GRIP

---

- 2017/6 **Le remplacement des F-16 belges - Processus et enjeux**, Denis Jacqmin, 48 p., 8€
- 2017/7 **Dépenses militaires, production et transferts d'armes - Compendium 2017**, SIPRI/GRIP, 52 p., 8€
- 2017/8 **Résumé du SIPRI Yearbook 2017 - Armements, désarmement et sécurité internationale**, Traduction GRIP, 28 p., gratuit.
- 2017/9 **La Turquie après le putsch manqué : reconfiguration accélérée de l'exercice du pouvoir**, Léo Géhin, 40 p., 6€
- 2017/10 **La guerre oubliée du Yémen : impasse militaire, casse-tête politique et catastrophe humanitaire**, Lauriane Héau et Christophe Stiennon, 40 p., 8€
- 2018/1 **Autonomie stratégique : le nouveau graal de la défense européenne**, Frédéric Mauro, 36 p., 6€
- 2018/2 **L'industrie de défense ukrainienne : un pied en URSS, l'autre dans l'OTAN**, Denis Jacqmin, 36 p., 6€
- 2018/3 **Dépenses militaires, production et transferts d'armes. Compendium 2018**, Luc Mampaey, 52 p., 8€
- 2018/4 **Résumé du SIPRI Yearbook 2018 - Armements, désarmement et sécurité internationale** Traduction GRIP, 32 p., gratuit
- 2018/5 **Le Brexit et la défense européenne**, Federico Santopinto, 52 p., 8€
- 2018/6 **Exportations d'armes au Maghreb : Quelle conformité avec la position commune?**, Maria Camello, 36 p., 6€
- 2018/7 **La Chine après le «Printemps arabe» - Comblant le vide ?**, Elena Aoun et Thierry Kellner, 60 p., 8€
- 2018/8 **L'Afrique des minerais stratégiques - Du détournement des richesses à la culture de la guerre**, Ben Cramer, 44 p., 6€
- 2018/9 **Le traité sur l'interdiction des armes nucléaires**, Jean-Marie Colin, 52 p., 8€
- 2018/10 **La composante nucléaire du complexe militaro-industriel français**, Roland de Penanros, 20 p., 6€
- 2019/1 **Évolutions et défis du maintien de la paix. Recueil de publications de l'Observatoire Boutros-Ghali**, Collectif, 104 p., 10€
- 2019/2 **Résumé du SIPRI Yearbook 2019 - Armements, désarmement et sécurité internationale**, Traduction GRIP, 20 p., gratuit
- 2019/3 **Dépenses militaires, production et transferts d'armes. Compendium 2019**, SIPRI/GRIP, 60 p., 10€
- 2019/4 **La Chine au Nicaragua et au Panama: Une nouvelle branche des routes de la soie en Amérique centrale ?**, Thierry Kellner et Sophie Wintgens, 48 p., 10€
- 2019/5 **Enfants-soldats en RDC : évolution et perspectives de la lutte contre leur recrutement;**, Maria Camello, 40 p., 10€
- 2020/1 **La machine de guerre saoudienne à l'épreuve de ses ambitions**, Georges Berghezan, 64 p., 10€
- 2020/2 **L'élargissement de la «responsabilité de protéger» aux urgences climatiques - une fausse bonne idée**, Marion Dussuchal, 44 p., 10€
- 2020/3 **Dépenses militaires, production et transferts d'armes. Compendium 2020**, Luc Mampaey, 60 p., 10€
- 2020/4 **Résumé du SIPRI Yearbook 2020 - Armements, désarmement et sécurité internationale**, Traduction GRIP, 20 p., gratuit
- 2021/1 **Comment renforcer le rôle de l'UE dans les exportations d'armes**, Maria Camello, Léo Géhin, Federico Santopinto, 28 p., 10€

---

Abonnez-vous en quelques clics aux « Rapports du GRIP » : [www.grip.org](http://www.grip.org)  
4 numéros par an pour 40 € (frais de port inclus)

## LA CODECO, AU CŒUR DE L'INSÉCURITÉ EN ITURI

Depuis 2017, des troubles à caractère communautaire ont repris en Ituri, province du nord-est de la République démocratique du Congo. Au cœur et à l'origine de cette nouvelle flambée de violence, on trouve une secte issue de la communauté lendu, la Codeco, dont les tentacules armés ont revendiqué des attaques contre les forces de sécurité et des massacres de civils d'autres communautés.

L'insécurité entretenue principalement par la Codeco a un impact humanitaire catastrophique en Ituri, où plus d'un tiers de la population a dû fuir son foyer. Naviguant entre la carotte de promesses non tenues et le bâton d'une répression contre-productive, la réponse des autorités n'a guère facilité la résolution d'un conflit dont les racines remontent à l'ère précoloniale.

En mai 2021, avec la proclamation de l'état de siège en Ituri, le président Tshisekedi paraît jouer son va-tout en misant sur l'option militaire. Cette option ignore les profonds ressorts du conflit et fait fi des tentatives de médiation de l'année précédente. En outre, le peu de succès des forces armées congolaises dans leur lutte contre les groupes armés de l'est du pays depuis vingt ans permet de douter de l'opportunité et de l'efficacité d'une solution exclusivement militaire.

Les auteurs considèrent donc qu'une approche négociée tenant compte des réalités vécues par les diverses communautés d'Ituri, combinée à de profondes réformes structurelles, serait mieux à même de ramener une paix durable et la prospérité aux habitants d'une région aux atouts économiques considérables.



**Adolphe Agenonga Chober** est docteur à thèse en Relations internationales de l'Université de Kisangani ainsi qu'enseignant-chercheur et consultant international de la CEEAC sur les conflits liés au pastoralisme et à la transhumance transfrontaliers au nord-est de la RDC. En 2020, il a accompagné la mission de paix à l'origine de plusieurs accords avec des factions de la Codeco.



**Georges Bergezan** est chercheur au GRIP. Ses travaux portent principalement sur la sécurité et les conflits en Afrique francophone et sur la prolifération et le contrôle des armes légères. Il s'est particulièrement intéressé aux groupes armés actifs dans l'est de la République démocratique du Congo.